

Economie | TARMAQ : décollage prévu pour 2021

Alain Anziani, le maire de Mérignac, a présenté, à la presse, le résultat de l'étude de faisabilité du projet TARMAQ, réalisée par Aérocampus, en présence du Directeur Général du site de Latresne et du responsable du projet TARMAQ, Jérôme Darsouze. Co-financée par la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, la Ville de Mérignac, Dassault, Sabena technics et Thalès, cette étude met en avant, plusieurs points essentiels, dont le contenu, et la localisation de TARMAQ. Mais son financement reste à finaliser. Objectif: décollage en 2021 !

« Le projet TARMAQ est né d'une volonté de la région » rappelle Jérôme Verschave. Pour le Directeur Général d'Aerocampus, TARMAQ se veut être un projet audacieux et interactif, avec une part importante faite aux nouvelles technologies. Il nourrit l'ambition de devenir un parc à thèmes des cultures de l'aéronautique, qui veut combiner, sous le même toit, des offres de loisirs, de formations, un showroom vitrine du savoir-faire des industriels de l'aéronautique et un conservatoire qui valorise la collection du Conservatoire de l'Air et de l'Espace, de St-Jean d'Illac. Le Maire de Mérignac garantit que « les avions du conservatoire auront une visibilité beaucoup plus importante au sein de TARMAQ »

Mérignac, capitale aéronautique de la Nouvelle-Aquitaine

"Latresne restera le coeur nerveux d'Aérocampus." promet son DG Jérôme Verschave. Mais force est de constater que, par souci d'enrichir son offre de formations et de diversifier ses activités, Aérocampus a dû s'implanter rive gauche. Son pôle câblage s'est vu installé dans un lycée de Saint-Médard-en-Jalles. Il en est de même pour TARMAQ, qui lui aussi, sera hébergé sur la rive gauche bordelaise.

D'après les résultats de cette étude, il paraît évident que le projet TARMAQ prenne ses quartiers à Mérignac, d'une part, parce que le bassin aéronautique de Mérignac héberge de grandes entreprises du secteur, au rayonnement mondial, comme Dassault. D'autre part, parce que Mérignac est la capitale aéronautique régionale, un statut confirmé par l'implantation, sur le site, l'an dernier, du campus de Thalès.

Enfin, parce que TARMAQ rentre dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Aéroparc, qui valorise la filière aéronautique, une ambition partagée par TARMAQ.

« Le projet TARMAQ doit s'autofinancer dans son fonctionnement. »

Quant à l'aspect budgétaire du projet, celui-ci est encore à finaliser. Nous savons que le coût total s'élève à 70 M d'euros, dont 10M d'euros financent à 100 % la parcelle de 9ha, disponible, sur le site de Mérignac. Mais reste encore à démarcher les collectivités pour l'administratif, et à boucler les fonds bancaires et de dotations avec les partenaires industriels.

Pour rentabiliser et équilibrer TARMAQ, Alain Anziani affirme que « le projet doit s'autofinancer dans son fonctionnement. » Pour ce faire, en plus de développer différentes activités sur le site, telles que « l'expérience de l'avion sous toutes ses formes », dans les 35 000 m² dédiés, et d'enrichir et de diversifier l'offre de formations, principalement en créant de nouveaux métiers de l'aéroportuaire et du tourisme, il faut doter TARMAQ, de points d'hôtellerie et de restauration, sur le modèle de la Cité du Vin, « éléments indispensables de l'équilibre d'économie ». Une centaine d'emplois découleront de ce projet, qui devrait pouvoir, accueillir, après trois ans, 250 000 visiteurs par an.

Enfin, côté tarifs, les visiteurs auront le choix entre trois formules de visites différentes : un forfait TARMAQ seul à 10 euros, un autre, incluant les loisirs du site, fixé à 20 euros, et un troisième tarif, de 25 euros, incluant en plus des deux autres offres, le tourisme industriel, de quoi satisfaire tous les publics. Mais... il faudra patienter, encore, jusqu'en 2021, pour découvrir ce parc à thème des cultures aéronautiques !

Mérodie Castan

Crédit Photo : Mérodie Castan pour Aqvi

Publié sur aqvi.fr le 26/01/2018

[Url de cet article](#)